

Troisième ligne de métro : le maire de Toulouse demande à l'État de sortir le chéquier

Alors que le gouvernement entend donner la priorité aux transports du quotidien, le maire de Toulouse demande à l'État de contribuer financièrement à la troisième ligne de métro.



Une contribution de l'État est attendue afin de financer la troisième ligne de métro. (©Tisséo)

Le maire de **Toulouse**, **Jean-Luc Moudenc**, attend beaucoup de la future **Loi d'orientation des mobilités**(LOM) qui souhaite donner la priorité aux **transports du quotidien**. Cela tombe bien, la métropole toulousaine porte l'ambition de construire **une troisième ligne de métro**, dont le coût est aujourd'hui chiffré à **plus de 2 milliards d'euros**.

LIRE AUSSI : [Toulouse : où passera la 3e ligne de métro ? Découvrez le tracé définitif validé par Tisséo](#)

L'État n'a pas toujours tenu ses engagements

Dans une interview [au micro de France Inter](#), l' élu toulousain a rappelé que l'État n'avait pas toujours été au rendez-vous ces dernières années :

*Toulouse est une ville dynamique. La contrepartie négative pour une ville dynamique, ce sont **les embouteillages**. Donc, nous avons besoin d'être aidés par l'État sur nos politiques de mobilités, lorsqu'on développe les transports en commun. Jusqu'ici, l'État n'a pas tellement été au rendez-vous ces dernières années. Et nous attendons de la Loi Mobilités annoncée un changement dans ce sens-là.*

Il est vrai que dans le passé, l'État n'a pas toujours tenu ses engagements vis-à-vis de Toulouse. Citons l'exemple des **Ballastières**, à proximité de l'**Oncopole**. En 2017, le Premier ministre **Bernard Cazeneuve**s'était engagé concernant **les travaux de dépollution** des terrains de l'ex-poudrerie qui appartiennent à l'Armée. En vain, jusqu'ici.

LIRE AUSSI : [Substance explosive : l'État s'engage à dépolluer les terrains de l'ex-poudrerie de Toulouse](#)

Entre 200 et 300 millions d'euros

Dans une lettre adressée à Matignon il y a quelques mois, Toulouse Métropole avait officiellement sollicité l'État, afin qu'il contribue au financement de la troisième ligne de métro. Contacté par Actu Toulouse, Jean-Luc Moudenc, précise ses attentes :

*La **Loi d'orientation sur les mobilités** doit prévoir des crédits pour financer les projets de **transports collectifs urbains**. C'est pourquoi nous demandons entre 200 et 300 millions d'euros pour notre **Plan de déplacements urbains**. Les deux tiers sont destinés au projet **Toulouse Aerospace Express**.*

Début des travaux en 2020 ?

Pour rappel, le tracé doit encore être soumis à l'**enquête publique** prévue courant 2019. **Tisséo**, la marque commerciale du réseau de transports en commun de Toulouse et sa région, table sur un démarrage des travaux d'ici 2020, une fois la **Déclaration d'utilité publique** (DUP) délivrée.